



Commission de Consolidation de la Paix des Nations Unies



JUIN 2023



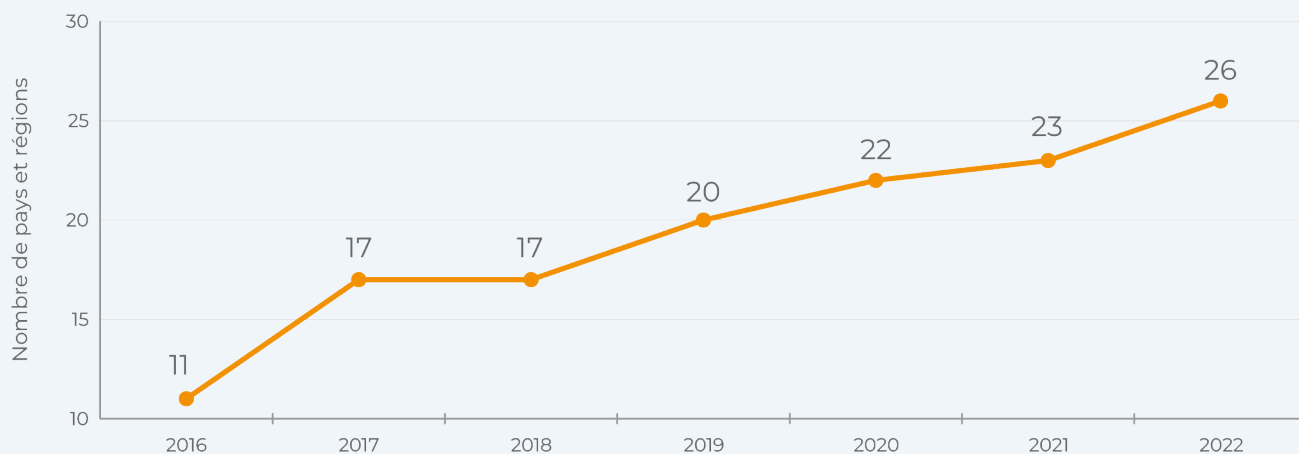
Mandat de la Commission

En 2005 avec l'adoption des résolutions [A/RES/60/180](#) et [S/RES/1645 \(2005\)](#) l'Assemblée Générale et le Conseil de Sécurité ont créé la Commission de consolidation de la paix ("la Commission" ou CCP) ayant pour mandat d'accompagner le processus politique et de défendre les intérêts des pays touchés par un conflit à la suite de leur requête. Dans le cadre des résolutions [A/RES/70/262](#) et [S/RES/2282\(2016\)](#), la Commission a été chargée de conseiller l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité sur la consolidation et le maintien de la paix ; de promouvoir une approche intégrée, stratégique et cohérente de la consolidation de la paix ; de servir de passerelle entre les organes principaux et les entités compétentes de l'ONU en partageant des conseils sur les besoins et les priorités en matière de consolidation de la paix ; et de réunir tous les acteurs concernés au sein et en dehors de l'ONU. Enfin, en 2020, dans les résolutions [A/RES/75/201](#) et [S/RES/2558 \(2020\)](#), la Commission a été appelée à continuer à renforcer ses rôles de conseil, de passerelle et de rassemblement à l'appui des priorités et des efforts déployés au niveau national dans les pays et les régions couverts.



COLLABORATION AVEC LES PAYS ET RÉGIONS

Pays et régions couverts depuis 2016



La Commission de Consolidation de la Paix soutient les priorités nationales et régionales de consolidation de la paix, à la demande des gouvernements concernés. En 2022, la Commission s'est concentrée sur 14 pays et régions distinctes, élargissant son champ géographique. Plus particulièrement, la Commission a organisé des réunions inédites sur le Timor oriental, le Soudan du Sud et l'Asie centrale.

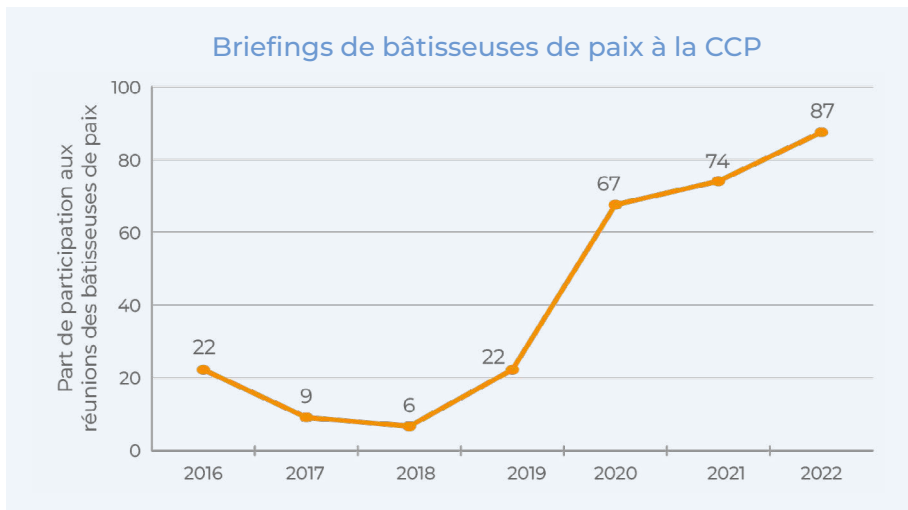
Depuis sa création, la Commission s'est engagée auprès de 26 pays et régions. Les activités de la Commission comprennent des réunions, des événements conjoints, des exposés aux principaux organes des Nations unies (tels que l'Assemblée générale, le Conseil de sécurité et le Conseil économique et social) et à d'autres forums, ainsi que des visites sur le terrain et des interactions informelles avec les parties prenantes.

1. Le Burkina Faso, le Burundi, la République Centrafricaine, l'Asie centrale, la Colombie, la Gambie, les Grands-Lacs, la Guinée-Bissau, le bassin du Lac Tchad, le Liberia, les îles du Pacifique, le Sahel, le Soudan du Sud et le Timor oriental.

ENGAGEMENTS TRANSVERSAUX ET THÉMATIQUES

Les engagements transversaux et thématiques de la Commission prennent la forme de discussions nationales et régionales, permettant aux pays de partager leurs expériences et leurs bonnes pratiques en matière de consolidation de la paix. Parmi les questions abordées figurent le **renforcement des institutions**, la **justice transitionnelle** et **l'État de droit**, les **processus électoraux**, les **déplacements forcés**, le **changement climatique**, le **développement socio-économique** et les **partenariats pour la consolidation de la paix**. En outre, la Commission tient des engagements thématiques sur les agendas WPS et YPS. La Commission continue à faire progresser les échanges et le partage d'expériences et de bonnes pratiques en matière de consolidation de la paix, notamment dans le contexte de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire.

PROMOUVOIR L'INCLUSIVITÉ



La stratégie de la Commission en matière de [genre](#) et son [plan d'action](#) ont eu pour effet que la participation des bâtisseuses de paix aux réunions de la Commission a augmenté depuis 2016, passant de 22% en 2019 à près de 88% en 2022. Les activités nationales, régionales et thématiques de la Commission, y compris les visites de pays, intègrent les dimensions de genre et reflètent les perspectives et les priorités des bâtisseuses de paix. La Commission tient régulièrement compte des questions de genre dans ses documents finaux et ses avis au Conseil de sécurité.

Conformément à son [plan d'action stratégique sur la jeunesse et la consolidation de la paix](#), la Commission s'est engagée à intégrer les considérations relatives à la jeunesse dans son travail et à défendre le rôle essentiel joué par les jeunes et les organisations de jeunesse dans la consolidation de la paix. Le taux de participation des représentants d'organisations et d'initiatives de jeunesse aux réunions de la Commission était de 37 % en 2022.

ROLE DE CONSEIL ET DE PASSERELLE

La Commission a un rôle consultatif unique auprès de **l'Assemblée générale** et du **Conseil de sécurité**, et un rôle de passerelle entre l'Assemblée générale, le Conseil de sécurité et le **Conseil économique et social**. En 2022, le nombre de fois où la Commission a soumis son avis au Conseil de sécurité était en forte augmentation, ce qui témoigne d'une reconnaissance croissante de la pertinence de la consolidation de la paix pour le travail du Conseil. Les avis de la Commission au Conseil en 2022 ont porté sur des situations au Burkina Faso, en République centrafricaine, en Colombie, en Afrique centrale, dans la région des Grands Lacs, dans le golfe de Guinée, en Afrique de l'Ouest et au Sahel, et se sont également concentrés sur la coopération avec l'Union africaine, sur l'agenda WPS et sur le renforcement de la résilience dans les opérations de paix. En 2022, la Commission a continué à fournir des conseils à l'Assemblée générale et des contributions au Conseil économique et social, sur des sujets tels que la pandémie de COVID-19, les ressources naturelles, l'insécurité alimentaire et le financement de la consolidation de la paix.



ROLE DE RASSEMBLEUR

La Commission promeut des **approches cohérentes** pour le soutien de l'ensemble du système des Nations Unies aux efforts de consolidation de la paix menés au niveau national, en mettant l'accent sur la transition des missions de l'ONU et les situations de conflit. La Commission invite des représentants des opérations de paix des Nations unies à participer à ses réunions sur des pays ou régions.

Les intervenants des missions de l'ONU représentaient 24 % de l'ensemble des intervenants venant des Nations Unies lors des réunions de la Commission en 2022.

Les représentants des équipes pays des Nations Unies qui ont fait des exposés à la Commission représentaient 15 % de tous les intervenants des Nations Unies en 2022, ce qui démontre que la Commission est une plateforme unique pour les discussions au carrefour de la paix et du développement (Nexus).



La Commission offre une plateforme permettant à un large éventail d'acteurs de la consolidation de la paix aux niveaux mondial, régional, national et local de se réunir pour discuter des opportunités et des défis en matière de consolidation de la paix. En 2022, les partenaires non-onusiens qui sont intervenus lors des réunions de la Commission comprenaient des fonctionnaires nationaux et locaux, des organisations régionales et sous-régionales (notamment l'Union africaine, la Communauté de l'Afrique de l'Est, la CEDEAO, l'Union européenne, le Groupe des cinq pour le Sahel, l'Autorité intergouvernementale pour le développement, la Commission du bassin du lac Tchad, la Communauté du Pacifique, le Forum des îles du Pacifique) ; d'autres organisations intergouvernementales (y compris le Groupe des Sept Plus (g7+)), des organisations de la société civile, des institutions financières internationales (Banque africaine de développement, Banque asiatique de développement, Banque interaméricaine de développement, Fonds monétaire international, Banque islamique de développement, Banque mondiale) et des acteurs du secteur privé.

TEMPS FORTS EN 2022



- ▶ La Commission a fourni un avis au Conseil de sécurité sur le **Burkina Faso** à la suite du coup d'État du 24 janvier. Elle a encouragé le pays à mettre en place un processus de transition pacifique et inclusif qui garantit le respect des droits de l'homme, de la justice et de l'État de droit.
- ▶ La Commission a discuté des domaines de coopération entre le **Burundi** et la communauté internationale pour l'avenir, offrant son soutien continu à leurs priorités en matière de consolidation de la paix

- ▶ L'engagement de la Commission auprès de la **République centrafricaine** s'est concentré sur l'État de droit, les élections locales et le plan national de redressement et de consolidation de la paix. La Commission a fourni un avis au Conseil de sécurité sur le renouvellement du mandat de la MINUSCA.
- ▶ La Commission a organisé sa toute première réunion sur **l'Asie centrale**, intitulée "Le leadership des femmes pour l'agenda WPS et le rôle des femmes dans le contexte du changement climatique".
- ▶ La Commission a continué de promouvoir et de soutenir les approches inclusives des processus de paix en **Colombie** et s'est adressée pour la première fois au Conseil de sécurité au sujet de la Colombie.

- ▶ La Commission s'est penchée sur le processus de justice transitionnelle en **Gambie**, notamment sur le livre blanc du gouvernement relatif à la mise en œuvre des recommandations de la Commission Vérité, Réconciliation et Réparations.
- ▶ La Commission a poursuivi ses efforts pour mobiliser le soutien à la mise en œuvre de la stratégie des Nations unies pour la consolidation de la paix, la prévention et la résolution des conflits dans la région des **Grands Lacs** ainsi que de son plan d'action.



- ▶ L'engagement de la Commission en faveur de la **Guinée-Bissau** a attiré l'attention de la communauté internationale et favorisé le dialogue sur les priorités du pays en matière de consolidation de la paix et de développement socio-économique, y compris la réduction de la pauvreté et l'autonomisation des femmes et des jeunes.
- ▶ La Commission a continué à s'engager dans le **bassin du lac Tchad** pour soutenir la Commission du bassin du lac Tchad et ses États membres, avec la mise en œuvre de la stratégie régionale pour la stabilisation, le redressement et la résilience des zones de la région touchées par Boko Haram.
- ▶ L'engagement de la Commission au **Libéria** s'est concentré sur la garantie d'un soutien international soutenu et coordonné pour leurs priorités en matière de consolidation de la paix, y compris l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, ainsi que les préparatifs pour les élections législatives et présidentielles de 2023.
- ▶ La Commission a poursuivi son engagement avec les **îles du Pacifique** en mettant l'accent sur l'impact du changement climatique sur la consolidation de la paix, avec la diffusion de l'expérience de réalité virtuelle Sea of Islands, développée par le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix.















- ▶ La Commission a continué à soutenir la consolidation de la paix au **Sahel**, en mettant l'accent sur les défis de la paix et du développement liés au climat. Le président a également informé le Conseil de sécurité, se faisant l'écho des appels à revigorer les initiatives en matière de sécurité et de gouvernance démocratique.
- ▶ La Commission a convoqué sa première réunion sur le **Soudan du Sud** sur le thème "Construire la paix à travers les institutions et la gouvernance" et a fourni une plateforme au gouvernement pour présenter ses efforts de consolidation de la paix pour la mise en œuvre de l'Accord de paix revitalisé.

- ▶ La Commission a organisé sa première réunion sur le **Timor oriental** afin de discuter des expériences et des bonnes pratiques du pays en matière de consolidation de la paix, notamment en ce qui concerne la consolidation de la paix et de la stabilité, la promotion de la cohésion sociale et le renforcement des institutions.
- ▶ La Commission a poursuivi sa collaboration avec le **Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine**, en mettant l'accent sur le renforcement de la collaboration pour atténuer les effets négatifs du changement climatique sur la consolidation de la paix en Afrique.








- ▶ La réunion annuelle sur l'agenda **Femmes, paix et sécurité** s'est concentrée sur les rôles importants des femmes dans la construction et le maintien de la paix, encourageant une participation pleine, égale et significative des femmes dans la consolidation d'une paix durable.
- ▶ La réunion annuelle sur l'agenda **Jeunes, paix et sécurité** a réaffirmé l'importance de placer les jeunes femmes et les jeunes hommes au cœur des initiatives de consolidation de la paix.
- ▶ La session annuelle de la Commission s'est concentrée sur les partenariats avec les **institutions financières internationales**, en particulier les banques régionales de développement, en discutant de leurs stratégies et approches respectives en matière de fragilité et de résilience.
- ▶ Le **Conseil économique et social** et la Commission ont organisé une réunion conjointe, axée sur le renforcement de l'impact et de la cohérence sur le terrain. Un grand nombre d'agences, de fonds et de programmes des Nations unies ont participé à cette réunion.






Présidence et membres 2023

Président		Vice-Président			
 Croatie	 Bangladesh	 Allemagne			
Membres élus par l'Assemblée générale		Membres élus par le Conseil de sécurité		Membres élus par le Conseil Economique et Social	
 Bulgarie	 Chine	 Brésil			
 République Dominicaine	 Équateur	 Croatie			
 Égypte	 France	 Danemark			
 Kenya	 Mozambique	 Italie			
 Qatar	 Fédération de Russie	 Nigeria			
 Saint Vincent et les Grenadines	 Royaume-Uni	 Pérou			
 Afrique du Sud	 États-Unis d'Amérique	 République de Corée			

Cinq grands fournisseurs de personnel militaire et de police civile pour les missions des Nations unies

-  Bangladesh
-  Ethiopie
-  Inde
-  Népal
-  Rwanda

Cinq grands contributeurs au budget et aux contributions volontaires aux fonds, programmes et agences des Nations Unies

-  Canada
-  Allemagne
-  Japon
-  Norvège
-  Suède